



CHAMPIONNATS VAUDOIS SIMPLES 2018 - OPEN

Samedi 26 mai et Dimanche 27 mai 2018

Stade Pierre-de-Coubertin, Lausanne – Vidy

Conditions particulières :

Les écoliers(ère)s ne peuvent disputer que 4 épreuves au maximum.

L'athlète inscrit pour une épreuve qui est supprimée a, conformément au RO, la possibilité de participer à la même épreuve dans une catégorie immédiatement supérieure, même s'il dispute d'autres épreuves dans sa catégorie.

Droit de participation :

Les championnats vaudois sont ouverts à tous les athlètes licencié(e)s dans le Canton de Vaud. Les participants doivent être en possession d'une licence acquittée en 2018 de la FSA.

Nous rappelons que la participation aux championnats n'est autorisée que si les athlètes portent l'habillement officiel du club/société dont ils/elles font partie ou une tenue neutre.

Règlements particuliers :

Les compétitions auront lieu selon les RC et RO en vigueur.

Seules les épreuves réunissant au moins 3 inscriptions seront maintenues au programme définitif.

Le titre de champion vaudois n'est attribué que si 3 athlètes Vaudois au moins disputent l'épreuve à laquelle ils (elles) sont inscrit(e)s. (RO art. 12.1)

Assurance :

Les concours ne sont pas assurés contre les accidents par l'organisateur.

Celui-ci décline toute responsabilité en cas d'accidents ou de vol.

Distinctions :

Le ou la premier (ère) de chaque catégorie reçoit l'insigne de champion vaudois (athlètes licenciés vaudois). Sauf U12 & U14, selon une décision du comité ACVA

Les 3 premiers(ères) de chaque épreuve reçoivent une médaille souvenir.

Inscriptions : **ON-LINE jusqu'au mercredi 16 mai 2018 à 23h59**

avec présentation de la quittance du paiement lors du retrait du dossard.

Finances d'inscription :

Hommes et Dames / MAN, WOM

CHF 15.- par épreuve

Juniors / U20M

CHF 15.- par épreuve

Cadets U18M, U16M et Cadettes U18W, U16W

CHF 15.- par épreuve

Ecoliers U14M, U12M et Ecolières U14W, U12W

CHF 10.- par épreuve

Inscription tardives **Supplément de**

CHF 30.- par épreuve

Délai mercredi 23 mai 2018 -23h59 par mail

Aucune **GARANTIE DE START** n'est demandée.

Les finances d'inscriptions sont à verser **au plus tard le mardi 22 mai 2018** : sur le compte

Banque Raiffeisen Talent - Menthue – STADE-LAUSANNE ATHLETISME
CH82 8040 3000 0086 9349 1 - Manifestations avec la référence CV simples 2018.

Renseignements : Pierre-André BADOUX
Rue du Châtelet 14 - 1530 Payerne
Tel. : privé 021 / 781.30.05
portable. 079 / 957.28.14
pierreandre.badoux@stade-lausanne.ch

OU

Fritz BURGNER
Rte de Cossonay 116 B - 1008 Prilly

Tel. : Portable. 079 / 652.99.34

DISPOSITIONS PARTICULIERES CONCOURS

Lancers, longueur et triple saut :

Chaque athlète a droit à trois essais. Les huit premiers sont qualifiés pour la finale.

**Exception : Pour les concours de longueur, poids & balle des écoliers (ères) (U12 & U14)
4 essais pour tous les concurrents, pas de finale.**

Hauteur :

Hommes / MAN	1.50	par 5 cm	jusqu'à	1.85	puis 3 cm
Juniors / U20M	1.50			1.85	
Cadets A / U18M	1.45			1.85	
Cadets B / U16M	1.30			1.65	
Ecoliers A / U14M	1.00			1.50	
Ecoliers B / U12M	0.90			1.45	

Dames / WOM	1.30	par 5 cm	jusqu'à	1.55	puis 3 cm
Cadettes A / U18W	1.20			1.55	
Cadettes B / U16W	1.10			1.50	
Ecolières A / U14W	0.90			1.45	
Ecolières B / U12W	0.80			1.35	

Perche :

Hommes / MAN	2.40	par 20 cm	jusqu'à	3.00	puis 10 cm
Juniors / U20M	2.40			3.00	
Cadets A / U18W	2.40			3.00	
Dames / WOM	2.20	par 20 cm	jusqu'à	2.40	puis 10 cm
Cadettes A / U18W	2.20			2.40	

La manifestation se déroulera par n'importe quel temps.

STADE LAUSANNE ATHLETISME

22 avril 2018 / PAB

